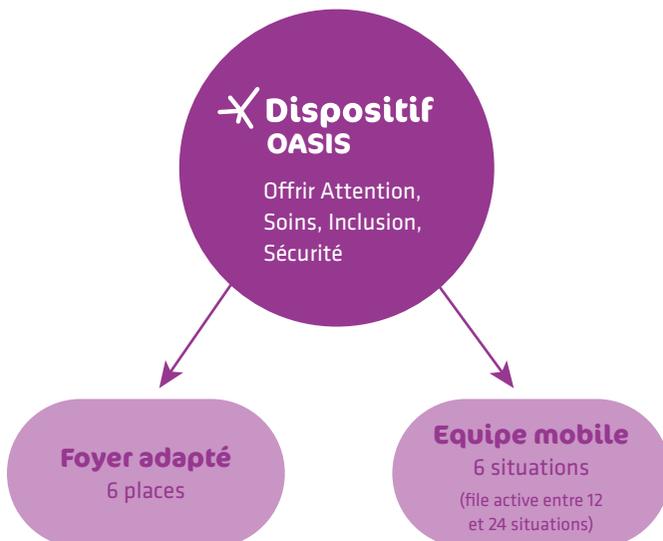


## Plateforme Protection de l'Enfance :

Une étape transitoire du parcours de vie de l'Enfant.

La Plateforme Protection de l'Enfance propose des solutions adaptées aux besoins de tous les jeunes confiés. Travaillant dans l'intérêt de l'enfant, les professionnels agissent en lien avec l'enfant, les parents, l'Aide Sociale à l'Enfance et l'Agence Régionale de Santé, pour faire de cette période transitoire une opportunité d'aller vers des liens renforcés, une situation stabilisée et plus d'autonomie.

Au sein de cette plateforme, le dispositif OASIS, en collaboration avec l'ARS et le Conseil Départemental de l'Ain vise à apporter une réponse adaptée et singulière aux enfants confiés en situation de handicap.



 **Dispositif  
OASIS**

Contact responsable :

**Elisabeth POTHIER**

240 Rue de Bressolles

01120 DAGNEUX

04 78 06 21 91

06 64 47 95 34

Plus d'informations, des questions ?

**François EXPOSITO**

Manager de services

06 31 25 98 07

francois.exposito@lespep01.org

Autorisé par :

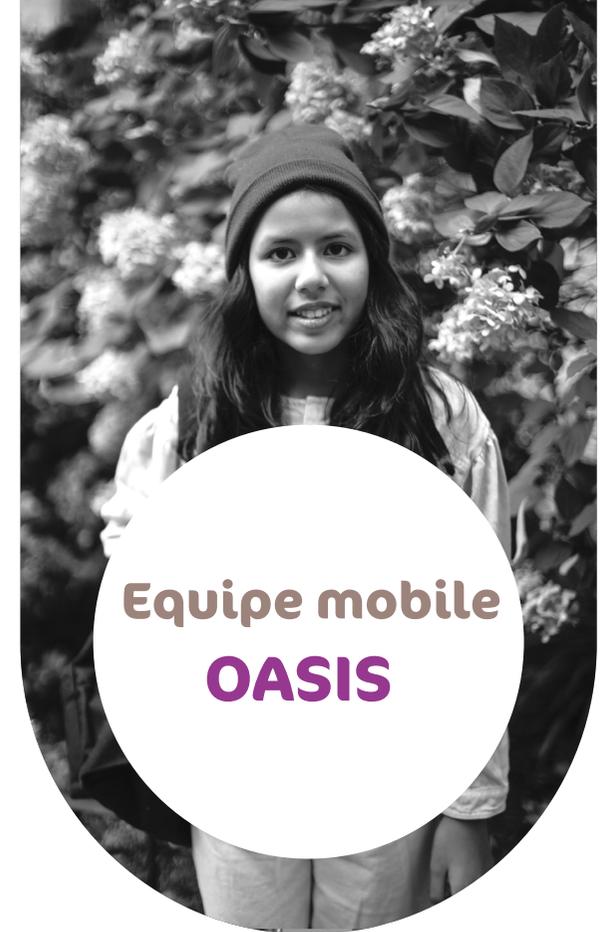


Association Les PEP01 - Maison de l'Education

7 avenue Jean Marie Verne - 01000 Bourg-en-Bresse

04.74.23.71.09 - siegepep01@lespep01.org

[www.lespep01.org](http://www.lespep01.org)



**Equipe mobile  
OASIS**

**Un dispositif pour  
Offrir l'Attention, les Soins,  
l'Inclusion et la Sécurité**



## L'Equipe

Une équipe mobile aux expériences et compétences diversifiées :

- 1 responsable
- 1 manager
- 1 neuropsychologue
- 3 travailleurs sociaux issus des secteurs de la protection de l'enfance et du handicap.

Des professionnels de nos plateformes protection de l'enfance et médico-sociale en appui ponctuel et ciblé.

### Pour nous saisir :

Dépôt d'un dossier de demande d'admission par le travailleur social enfance à [dispositif.oasis@lespep01.org](mailto:dispositif.oasis@lespep01.org)

## Combien de temps ?

3 mois renouvelables 1 fois.

## Pour qui ?

### 6 enfants/adolescents de 6 à 18 ans :

- Relevant d'une mesure de protection de l'enfance
- Présentant des troubles neurodéveloppementaux et/ou comportementaux (notification MDPH)
- Confrontés à une situation fragilisant ou empêchant son accompagnement

Familles, familles d'accueil, SAFREN, MECS accompagnant l'enfant.

## Quel accompagnement ?

**Intervention d'un travailleur social référent** visant à apporter à l'enfant comme à ses accompagnants :

- un regard différencié et distancié de la situation
- des ressources au quotidien

en s'appuyant sur l'expérience et les compétences existantes.

**Rencontres avec un neuropsychologue** sur le mode :

- du diagnostic
- de l'écoute
- de la guidance

**Coordination** de l'ensemble des professionnels intervenant auprès de l'enfant.

## Objectifs Fondamentaux



Prévenir les situations d'exclusion et de rupture



Soutenir les liens affectifs et relationnels



Co-construire et accompagner une réponse adaptée



Renforcer la capacité d'agir de l'Enfant

